

Le uest

Mars - Avril 2024-NO 157 La revue des Saint-Rochois (es)



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar,

Directrice générale

et greffière-trésorière poste 7550

Gaétan Hudon,

Inspecteur municipal, poste 7551

inspecteur@saint-roch-ouest.ca

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca
info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30

**PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 7 mai
à 20 h, au 270, Route 125**



• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Je tiens au nom des élus municipaux, et à titre personnel, à féliciter M. Bernard Benoit pour son élection à titre de conseiller au siège numéro 1, et lui souhaiter la bienvenue au sein du conseil municipal.

Puisque le printemps rime souvent avec grand ménage, la Municipalité de Saint-Roch-Ouest vous invite à aller porter vos résidus de construction, de rénovation, et de démolition ainsi que vos appareils informatiques et électroniques, à l'entreprise Pavco Inc. qui est située dans le parc industriel de Saint-Roch-de-l'Achigan.

La municipalité vous offre un coupon qui vous donne le droit d'aller porter une tonne de matériaux gratuitement. Pour plus de détails sur le fonctionnement de ce service et sur les matières acceptées par l'Écocentre, visitez le www.saint-roch-ouest.ca, ou composez-le **(450) 588-6060**.



De même, **la première collecte**, des objets **encombrants** de la saison, aura lieu le **mardi 14 mai** prochain. Prévoyez les objets encombrants pour les disposer au bord du chemin à cette date afin qu'ils soient ramassés.

En outre, n'oubliez pas qu'avant d'entreprendre quelques travaux que ce soit, rénovation, construction, démolition, changement d'usage, vérifiez auprès de l'inspecteur municipal si un permis est requis.

À partir du 16 mai, il y aura du **compost en vrac gratuit** (jusqu'à épuisement des stocks) à la mairie de Saint-Roch-Ouest au 270, Route 125.

Venez chercher du compost issu de nos efforts collectifs avec le bac brun pour enrichir votre jardin, votre potager, vos plates-bandes ou vos bacs à fleurs...

Formule libre-service. Apportez vos récipients et vos pelles, vous devrez remplir vos contenants vous-même.

En terminant, la Municipalité **participe encore** cette année au «**Défi pissenlits**». Pour marquer le coup, je vous invite à vous joindre à nous en retardant la tonte de votre gazon de quelques jours à deux semaines afin d'offrir aux pollinisateurs nectar et pollen des fleurs de pissenlits.

Il s'agit d'un moyen de contribuer à la survie de ces insectes et à leur reproduction.

Nous sommes très heureux de participer à ce Défi en tant que Municipalité, amie des abeilles.

N'oubliez pas le 12 mai, Bonne Fête à toutes les Mamans
Pierre Mercier, Maire



• Table des matières •

| | |
|---|-------|
| Mot du maire | 2 |
| Table des matières | 3 |
| Résumé des délibérations du conseil municipal | 4 à 7 |
| Avis d'Élection | 8 |
| 6 conseils pour aménager une chambre de bébé | 9 |
| Communiqué de presse • Mise en garde fraudes téléphoniques envers les aînés | 10 |
| Communiqué de presse • Utilisation de monnaie contrefaite « Faux Billet » | 11 |
| Communiqué de presse • Campagne de recrutement du personnel d'agence | 12 |
| Communiqué de presse • Ouverture du stationnement à étage à l'hôpital Pierre-Le Gardeur | 13 |
| Communiqué de presse • La neuromodulation | 14 |
| Service Canada | 15 |
| Communiqué de presse • Transport régional- Changement d'horaire du circuit 50 | 16 |
| Semaine de l'action bénévole | 17 |
| Groupe entraide et amitié • dîner fête des mères | 18 |
| FADOQ St-Esprit • SHEOSE | 19 |
| Bibliothèque Alice-Parizeau | 20-21 |
| Réussite Éducative Montcalm • Café des aînés | 22 |
| MDJ St-Esprit • CJE (emploi) | 23 |
| Recherche animateurs • Camp jour Baseball | 24 |
| Tennis et Pickleball | 25 |
| Inscription camp jour | 26-27 |
| Collectifs | 28 |
| MRC Montcalm • Collectes de RDD et Serpuariens | 29 |
| Service sécurité incendie | 30 |
| Permis de brûlage pour un feu à ciel ouvert | 31 |
| Journée Nature 2024 | 32 |

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 MARS 2024

CONGRÈS DE L'ADMQ 2024

Il est résolu que la directrice générale participe au congrès annuel.

LOCATION DE TOILETTE-SAISON 2024

Il est résolu de louer une (1) toilette chimique pour l'aire de repos, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2024, chez Toilettes Lanaudière pour la saison 2024.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

À la suite du dépôt du rapport relativement au schéma de couverture de risque transmis par le directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, il est résolu d'adopter ledit rapport pour l'année 2023.

PERMISSION DE VOIRIE ET ENTENTE D'ENTRETIEN

Attendu que la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du Ministère pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère ou conclure une entente d'entretien avec le Ministère;

En conséquence, il est résolu que la Municipalité demande au Ministère de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2024 et qu'elle autorise la directrice générale à signer les permissions de voirie et les ententes d'entretien pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie et des ententes d'entretien conclues.

FÊTE MUNICIPALE 2024

Considérant que le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest désire offrir à ses citoyens, une fête municipale en 2024;

En conséquence, il est résolu que la directrice générale soit autorisée à organiser, réserver, faire les achats et signer l'entente avec Méga Animation.

DEMANDE DE COMMANDITE-AMITIÉ, MUSIQUE ET DANSE

Il est résolu d'accorder une contribution financière de 200 \$ pour le diner 30^e anniversaire, de l'organisme Amitié Musique et Danse de Saint-Roch-de-l'Échigan.

DEMANDE DE COMMANDITE-LES VOIX DE L'ACHIGAN

Il est résolu d'accorder un montant de 150 \$, pour financer certaines dépenses inhérentes au concert printanier.

CCI MONTCALM-DINER-CONFÉRENCE

Il est résolu de faire l'achat d'un (1) billet pour le diner-conférence de la Chambre de commerce et d'Industrie de la MRC de Montcalm.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS FINANCIERS

Il est résolu d'accepter le dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant relativement aux états financiers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

AUTORISATION DE PASSAGE-DÉFI MÉTROPOLITAIN 2024

Il est résolu d'autoriser le passage des cyclistes du Défi métropolitain, le dimanche 26 mai 2024, sur le territoire de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, selon le parcours présenté.

AUTORISATION DE PASSAGE-RANDONNÉE DU SOUVENIR THIERRY LEROUX

Il est résolu d'autoriser le passage des cyclistes de la Randonnée du Souvenir Thierry Leroux, le vendredi 23 août 2024, sur le territoire de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, selon le parcours présenté.

DÉFI PISSENLIT 2024

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest participe au Défi pissenlit 2024, en retardant la coupe de pelouses et encourager les citoyens à participer au Défi pissenlit.

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 AVRIL 2024

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUX FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest désire déposer une demande à la MRC Montcalm pour l'octroi d'une aide financière de 6 000 \$ via les fonds régions et ruralité (FRR)- volet 2-répartition de l'enveloppe 2023-2024 et 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire l'utilisation de cette contribution pour la fête municipale annuelle, pour les citoyens de Saint-Roch-Ouest;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à faire la demande à la MRC de Montcalm, et la Municipalité s'engage à fournir la mise de fonds exigée par le programme, soit un minimum de 20 % des coûts admissibles;

OCTROI D'UN MANDAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE REPOS

CONSIDÉRANT la contribution de 8 000 \$ obtenu du fond régions et ruralité de la MRC de Montcalm, afin d'aménager le terrain de l'aire de repos. Ceci consiste à l'implantation de vivaces, d'arbres et arbustes fruitiers, avec un volet éducatif;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise La Sauvageonne, entrepreneuse locale;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat pour le projet d'aménagement de l'aire de Repos à l'entreprise La Sauvageonne.

ENTENTE SÉCURITÉ CIVILE-MRC DE MONTCALM

ATTENDU QUE lors de sinistres, la Municipalité aura besoin de la collaboration de la MRC de Montcalm pour l'accessibilité à des locaux, à des ressources humaines et matérielles et à des équipements.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer l'entente pour les mesures d'urgence avec la MRC de Montcalm pour l'année 2024-2025.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET-PPA-CE ET VOLET PPA-ES

Il est résolu de faire une demande de subvention au bureau du Député, Monsieur Louis-Charles Thouin, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration, enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux;

CONTRAT DE BALAYAGE

Il est résolu de demander à l'entreprise Balai Permanent inc. de nettoyer le pont Mousseau, les deux viaducs et les trois (3) intersections dans la municipalité

RÉPARATION DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QUE sur le rang de la Rivière Sud, une glissière de sécurité a été abimée;

Il est résolu de mandater une entreprise, pour effectuer les réparations.

OCTROI D'UN MANDAT POUR DES SERVICES D'INGÉNIERIE POUR DES TRAVAUX SUR LE RANG DE LA RIVIÈRE SUD ET SUR LE CHEMIN LECOURT

CONSIDÉRANT QUE la détérioration d'un ponceau sur le rang de la Rivière sud et un sur le chemin Lecourt;

Il est résolu de mandater M. Patrick Charron, ingénieur de Isomax conseil, pour la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux pour le remplacement des ponceaux

RÉSOLUTION AUTORISANT L'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DU RANG DE LA RIVIÈRE SUD ET DU CHEMIN LECOURT

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour les travaux du rang de la Rivière Sud et du chemin Lecourt, le tout selon les plans et devis préparés par Isomax conseil.

VOIRIE-ACHAT DE PANNEAUX

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à commander des panneaux de signalisation et des panneaux d'indication pour les chemins. Chez Martech Inc.

Adoptée

FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CCU

CONSIDÉRANT qu'à partir de mois de juin 2024, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) devront suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de loi 16 venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est résolu d'inscrire les 5 membres du CCU, ainsi que la directrice générale, à la formation obligatoire qui aura lieu le 19 juin à Saint-Calixte.

REMBOURSEMENT DE TAXES / UN TROP PERÇU MATRICULE 9280 82 8008

CONSIDÉRANT QUE le matricule 9280 82 8008 a payé ses taxes municipales en double;

Il est résolu d'autoriser le remboursement au matricule 9280 82 8008.

CPA TOURBILLON DES LAURENTIDES INC

Il est résolu de faire une contribution de 300 \$ pour une publicité dans le programme souvenir pour le CPA Tourbillon des Laurentides Inc., qui aura lieu les 27 et 28 avril prochain.

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

Saint-Roch-Ouest

Scrutin du

2024 04 14
année mois jour

AMS PUBLIC est, par la présente, donné par

Sherron
Prénom

Kollar
Nom

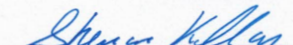
, président d'élection,


que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

| Poste | District, quartier ou numéro de poste | Appartenance politique (le cas échéant) | Nom de la personne proclamée élue |
|------------|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| Maire | | | |
| Conseiller | 1 | | Bernard Benoit |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |
| Conseiller | | | |

Signature

Donné à Saint-Roch-Ouest, le 2024 04 14
Municipalité année mois jour


Président d'élection

SM-66 (02-06) 
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 260



6 conseils pour aménager une chambre de bébé sécuritaire

L'aménagement de la chambre du bébé est une étape excitante pour les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé. Le bébé y passera beaucoup de temps. Quoique que certains produits, décors et tendances en matière d'aménagement intérieur peuvent sembler mignons pour une chambre de bébé, ils peuvent s'avérer dangereux.

Prenez note des conseils suivants afin de vous assurer que les nourrissons, bébés et enfants sont en sécurité pendant leur sommeil.

Espace de sommeil

- L'endroit le plus sécuritaire où coucher un bébé est un lit d'enfant, un berceau ou un moïse qui respecte les normes de sécurité canadiennes en vigueur.
- Bien que jolis, les ensembles de literie, les oreillers et les bordures de protection sont un danger pour votre bébé. Tout article mou ou mal ajusté dans le lit présente un risque de suffocation.

Emplacement du lit

- Placez le lit loin des fenêtres. Votre bébé pourrait s'agripper à son lit pour tenter d'atteindre une fenêtre. Ce faisant, il risque de se prendre dans le couvre-fenêtre ou de passer par la moustiquaire.
- Éloignez le lit des autres meubles afin que votre bébé ne puisse pas s'en servir pour se hisser hors du lit.

Vérification des cordons

- Assurez-vous que les cordons des moniteurs pour bébé qui ne sont pas fixés au mur, de même que ceux des lampes, appareils sonores et autres appareils électroniques, ne puissent pas être atteints à partir du lit.
- Évitez les couvre-fenêtres munis de longues cordes accessibles. Ces couvre-fenêtres ne respectent pas les exigences canadiennes et présentent un risque d'étranglement pour l'enfant.

Fixation des meubles

- Fixez les meubles au mur. Même un meuble d'apparence stable peut basculer si votre bambin curieux essaie de se hisser dessus. De tels accidents peuvent provoquer des blessures graves, voire la mort.
- Installez des dispositifs de blocage sur les tiroirs. Ainsi, votre enfant ne pourra pas les ouvrir et s'en servir pour grimper sur une commode.

Sécurité des jouets

- Rangez les jouets dans un bac de rangement ouvert et dont les coins sont arrondis comme un panier ou un bac en toile.
- Retirez le couvercle des bacs à jouets. Il y a un risque de blessures si le couvercle tombe sur le bébé ou si celui-ci reste pris à l'intérieur du bac accidentellement.
- Choisissez des jouets adaptés à l'âge de votre enfant en vérifiant l'âge recommandé sur l'emballage.

Transition vers le prochain lit

- Si votre enfant se retourne, se met à 4 pattes, se lève en se tenant sur des meubles ou essaie de sortir du lit, il est temps de modifier son environnement de sommeil.



MISE EN GARDE – Fraudes téléphoniques envers les aînés

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller, enquêteur ou représentant du gouvernement. Méfiez-vous si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide (ex. petit fils, nièce), confirmez la situation en parlant à d'autres proches. Vous pourriez être en présence d'un fraudeur.

- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
 - **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP, dans une enveloppe, peu importe la raison (ex. pandémie)?**
 - **Refusez. N'ayez pas peur de dire non et raccrochez.** Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.
- **Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille (ex. petit fils, nièce) en situation de détresse (ex. accident d'auto, détention, hospitalisation) et invoquant un besoin urgent d'argent?** On vous demande de surtout n'en parler à personne?
 - **Méfiez-vous ! Prenez un moment de recul, n'envoyez pas d'argent.** Ne transmettez pas votre numéro de carte de crédit. N'achetez aucune carte prépayée (ex. carte iTunes) dans le but de fournir à votre interlocuteur les codes de ces cartes.
 - Validez l'histoire qui vous est présentée et l'identité de la personne avec qui vous communiquez en appelant des parents, un autre membre de la famille ou des amis.
 - Les fraudeurs peuvent également se faire passer pour un policier ou un avocat afin de rehausser la crédibilité de cette mise en scène.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou *4141 (cellulaire)** ou avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreatifraude.ca.



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

UTILISATION DE MONNAIE CONTREFAITE « FAUX BILLETS »

La Sûreté du Québec désire mettre en garde les commerçants et la population concernant l'utilisation de billets de banque canadiens contrefaits par des fraudeurs.

Afin de contrer ces fraudeurs, nous vous invitons à vous familiariser avec les éléments de sécurité des billets et vérifiez au moins deux éléments de sécurité des billets lorsque vous les recevez. Consultez le site Internet de la Banque du Canada afin de connaître les éléments de sécurité des billets canadiens : <http://www.banqueducanada.ca/billets/prevention-de-la-contrefacon/>.

Si vous êtes en présence d'un faux billet, évaluez d'abord la situation pour vous assurer que vous n'êtes pas en danger.

- Refusez le billet poliment et expliquez que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux.
- Demandez un autre billet (que vous vérifierez également).
- Conseillez à la personne de faire vérifier le billet suspect par le service de police local ou une institution bancaire.
- Informez le service de police local qu'on a peut-être tenté d'écouler un faux billet.
- Restez courtois : n'oubliez pas que la personne en possession du billet peut être une victime innocente qui ignore que le billet est suspect.

Si, après une transaction, vous soupçonnez qu'on vous a remis un billet suspect :

- Faites-le vérifier par le service de police local. S'il s'avère authentique, il vous sera remis.
- Peu importe le scénario, la police doit être informée de la possibilité que des activités de contrefaçon soient en cours dans votre collectivité. Un signalement rapide aide les policiers et les procureurs à traduire les faussaires en justice.
- Contacter votre service de police local en composant le 911.

Toute personne qui détiendrait des informations sur la mise en circulation de monnaie contrefaite est priée de communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

-30-

Service de la diffusion et des relations médias
Sûreté du Québec
www.sq.gouv.qc.ca



Joliette, 12 mars 2024 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite vous informer du lancement d'une campagne de recrutement spécifique pour l'embauche du personnel d'agence œuvrant dans ses installations. Depuis le 5 février 2024, le personnel d'agence travaillant au CISSS est visé par une réduction de ses heures de travail. Celle-ci se fera de façon progressive jusqu'au moment où le CISSS de Lanaudière cessera de recourir aux services de la main-d'œuvre indépendante (MOI) provenant d'agences de placement privées.

C'est maintenant l'occasion pour le personnel d'agence désirant poursuivre son aventure au sein de nos différents milieux de soins et de services de postuler pour rejoindre notre organisation. Leur connaissance de nos milieux, de notre clientèle et de nos méthodes de travail, jumelée à l'apport qu'ils ont au sein de nos équipes et au soutien qu'ils offrent, font d'eux des candidats de choix. Il est à noter qu'il n'y a plus de pénalité imposée par l'agence à une ressource qui démissionne pour être embauchée dans le réseau public de la santé et des services sociaux.

Faire partie de l'équipe du CISSS de Lanaudière, c'est la possibilité de travailler à proximité de votre domicile, d'évoluer dans différents milieux aux vocations diverses (hôpitaux, CLSC, CHSLD, centres de réadaptation, etc.), d'intégrer des équipes interdisciplinaires dévouées, et de vous épanouir professionnellement dans un environnement stimulant et valorisant. Plusieurs avantages sont également offerts aux employés, tels que l'implication dans la confection de son horaire de travail, la stabilité d'emploi, l'accès aux postes permanents dans plusieurs spécialités, des avantages sociaux, un régime de retraite et de nombreuses primes offertes.

La région de Lanaudière offre une foule de commodités aux travailleurs désirant y vivre et/ou y travailler. Pour en savoir davantage sur les nombreux attraits à découvrir, nous vous invitons à consulter [Tourisme Lanaudière](#) ou [Vivez Lanaudière](#).

Les candidats intéressés pourront bénéficier d'un processus d'embauche simple, rapide et efficace dès qu'ils rempliront le [formulaire d'intérêt](#).

Si vous avez des questions et que vous désirez en savoir davantage sur les possibilités d'emploi ou sur les disponibilités minimales à respecter, vous pouvez contacter Andréanne Tessier, agente de la gestion du personnel, au **438 350-1597**, ou par courriel, à l'adresse suivante : andreanne.tessier.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca.

Rappelons qu'en plus du personnel d'agence, nous sommes continuellement en recrutement pour de nombreux titres d'emploi. Nous vous invitons à en faire la promotion autour de vous : travailler pour le CISSS de Lanaudière, c'est s'offrir un emploi à la hauteur de ses attentes qui correspond à son profil, tout en s'impliquant pour la santé et le bien-être de la communauté d'ici.

Ouverture du stationnement étagé à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur

Joliette, 18 mars 2024 - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population de l'ouverture imminente du nouveau stationnement étagé de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, à Terrebonne. Dès le 20 mars, les usagers, les visiteurs et certains employés seront en mesure d'utiliser l'infrastructure qui s'inscrit au cœur du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'hôpital.

Le stationnement étagé compte plus de 400 espaces, répartis sur 4 niveaux. Il s'agit de places mixtes, sans secteur réservé aux usagers, aux visiteurs ou aux employés. À l'ouverture du stationnement étagé, certains travaux demeureront à terminer. Ceux-ci ne nuiront pas à la circulation des véhicules ni à la sécurité des utilisateurs.

Pour se rendre au stationnement étagé, il suffit de passer par les barrières du stationnement extérieur, à l'entrée principale de l'hôpital, accessible via la montée des Pionniers ou la rue de la Sœur-Marie-Rose. De la signalisation sur place permet aux utilisateurs de bien s'orienter. Les **tarifs** en vigueur restent les mêmes.

Soulignons que la construction du stationnement étagé a été planifiée en prévision de la croissance anticipée du volume d'activités à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.

À surveiller

Les travaux liés au stationnement plateau, réservé à la clientèle à mobilité réduite, débiteront immédiatement après l'ouverture du stationnement étagé. Ce chantier cohabitera avec les activités quotidiennes dans le stationnement extérieur. Les espaces de stationnement pour la clientèle à mobilité réduite seront donc relocalisés tout près de la zone actuelle pendant la durée de ces travaux. Les emplacements seront bien identifiés.

Au terme de l'aménagement des espaces de stationnement, des bornes de recharge pour voitures électriques ainsi qu'une zone avec supports à vélo seront accessibles.

Faits saillants

- Le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur permettra l'ajout de 246 lits de courte durée et la mise à niveau des unités de soins et des plateaux techniques.
- Une tour de 12 étages (bloc D) liée aux autres pavillons par un atrium au rez-de-jardin ainsi que par 2 passerelles aux étages supérieurs est en construction sur le terrain de l'hôpital.
- Avec le stationnement étagé, l'ajout du bloc D et le verdissement du terrain de l'hôpital, au total, 300 nouvelles places de stationnement seront ajoutées au terme du projet.
- La livraison partielle du projet débitera à l'automne 2025 et la livraison complète se fera à la fin de l'année 2027.



Bas de vignette : stationnement étagé de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur.

260, rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7
Téléphone : 450 759-1157
www.santelanaudiere.qc.ca

Pour consulter la foire aux questions, [cliquez ici](#).
Pour visionner la vidéo du stationnement étagé, [cliquez ici](#).
Pour suivre l'évolution des travaux, [cliquez ici](#).
Nous écrire : infotravaux.ciSSLan@SSS.gouv.qc.ca.

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La neuromodulation désormais accessible dans Lanaudière

Joliette, 10 avril 2024 - Le CISSS de Lanaudière et la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière sont heureux d'annoncer la mise en place d'un nouveau service de neuromodulation au Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL). Depuis quelques jours, les personnes bénéficiant de services spécialisés en santé mentale peuvent recevoir des traitements de stimulation magnétique transcrânienne répétitive (neuromodulation).

Ne requérant aucune hospitalisation ni anesthésie, la neuromodulation est une technique médicale efficace réalisée grâce à un appareil électromagnétique, qui peut être utilisée chez les personnes souffrant de dépression majeure, selon le plan de traitement établi avec le médecin.

Cette méthode est une avenue supplémentaire intéressante pour les personnes pouvant bénéficier de ce type de traitement, sur référence d'un psychiatre.

Ce service régional, offert au CHDL par une équipe de psychiatres, répond à un besoin grandissant et s'inscrit dans une perspective d'accessibilité et d'amélioration de l'offre de soins et du continuum de services en santé mentale.

La création de cette toute première clinique de neuromodulation psychiatrique dans la région a pu être possible grâce à une aide financière de 124 000 \$ de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière pour l'acquisition de l'appareil. Quant au CISSS, sa contribution réside notamment dans l'embauche d'une infirmière destinée à ce projet de neuromodulation.

- 30 -

Sources : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière

Renseignements : Pascale Lamy
Directrice des communications et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca

Janny Mondor
Coordonnatrice des communications
Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière
janny.mondor.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca





Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
 - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
 - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
 - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



Par la poste, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Transport régional : changements à l'horaire du circuit 50

JOLIETTE, le 27 avril 2024 –La MRC de Joliette, opérateur du circuit 50 effectuant le trajet entre Joliette et Montréal, et ses partenaires avisent la clientèle qu'à compter du 28 avril 2024, l'horaire du circuit 50 sera modifié.

Les modifications proposent un changement d'horaire mieux adapté aux besoins de la clientèle qui utilise ce service et permettront une optimisation des ressources sur ce circuit.

« Allant de Joliette à Montréal, en passant tant par l'autoroute 40 que par le milieu rural, le circuit 50 offre une très belle alternative au voiturage en solo, pour effectuer un déplacement en tout confort puisque les véhicules assignés sont des autocars et que le service est en fonction de 5h à minuit en semaine et de 7h 45 à minuit les week-ends », mentionne monsieur Pierre-Luc Bellerose, préfet de la MRC de Joliette.

Nouvel horaire

La division du transport de la MRC de Joliette invite tous les usagers du circuit 50 à bien consulter le nouvel horaire afin d'éviter d'éventuels contretemps.

Pour consulter celui-ci, [cliquez ici!](#)

Informations

La MRC de Joliette rappelle à sa clientèle que le personnel de la division transport est là pour les accompagner dans leurs déplacements. Ainsi, pour connaître les horaires et l'état du service, nous vous invitons à communiquer avec le service des transports de la MRC de Joliette à l'aide du numéro suivant **450 756-2785**.



CHANGEMENT D'HORAIRE MAJEUR!

CIRCUIT 50

Consultez le nouvel horaire!
Effectif dès le **28 avril 2024**.

 mrcjoliette.qc.ca







 **ARTM** Autorité régionale de transport métropolitain



ÇA COMPTÉ TOUJOURS

La Semaine
de l'action
bénévole

Du 14 au 20 Avril 2024



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
C A N A D A

#SAB2024 #Çacomptetoujours

Groupes entraide et amitié

VENDREDI 17 mai 2024 | 11h30

Dîner de fête des mères

Coût : 25\$

À l'Hôtel de Ville de Saint-Esprit
21 Rue Principale, à Saint-Esprit

Inscription avant le 10 mai :

- St-Calixte : 450-882-9234 (Claudette Tremblay)
- St-Lin : 450-439-6574 (Lucie Marcoux)
- **St-Roch : 450 588-3419 (Lucien Beauchamp)**
- St-Esprit : 450-839-3118, poste 233 (Asaëlle L.A)

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

● ACTIVITÉS ●

au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis de 13 h à 16 h 15

Beaucoup de plaisir, d'éclats de rire et
merci à toutes et tous
de participer à la continuité
de nos activités.

7 mai 2024 : Assemblée
générale et fermeture pour
la saison estivale

Bonne fête pour les personnes
nées en avril et mai prochain.
Des bisous virtuels à vous!



Prompte guérison à nos membres
affectés par la maladie.
Vives sympathies à celles et ceux
qui ont perdu un être cher.

Francine Vendette



Conseil 2023-2024

Francine Vendette,
présidente et secrétaire 450-559-6240

Louise Lespérance,
vice-présidente 450-839-3416

Francine Héту, trésorière 450-839-6708

Nicole Guillemette, administratrice 450-271-7497

Bertrand Riopel, administrateur 450-839-3027

COMITÉ DE BÉNÉVOLES

Louise Sigouin et Michel Lachance

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

@ : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com



Conférence du 26 avril 2024

Le 26 avril prochain, une conférencière, invitée pour la 1^{ère} fois à notre société, abordera un sujet pertinent pour donner plus de vitalité et d'agrément à notre jardin. Madame Lynda Dufault, notre conférencière invitée, elle-même propriétaire d'un beau jardin, sera en mesure de nous expliquer comment attirer les papillons et les oiseaux au jardin. La conférence se tiendra au sous-sol de notre église, dès 19 h 30. Nous vous attendons en grand nombre.

Les conférences sont gratuites pour les membres et 5\$ pour les visiteurs.



Heures d'ouverture

| | | |
|-----------------|----------------|------------------|
| Mardi | 9 h | à 17 h 30 |
| Mercredi | 12 h 30 | à 17 h 30 |
| Jeudi | 12 h 30 | à 17 h 30 |
| Vendredi | 12 h 30 | à 19 h |
| Samedi | 10 h | à 14 h |

N'oubliez pas que nous avons le service de la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour remettre plus rapidement les livres en circulation.



Activités d'avril

- **Les jeudis 18 et 25 avril** prochains de 9 h à 12 h.

Ateliers gratuits d'initiation informatique sur tablettes.

Ouvert à tous

Inscription nécessaire

- **Le mercredi 17 avril**, de 19 h à 21 h 30

Club de lecture

Ouvert à tous

Et si les livres nous apportaient le bonheur?

Pourtant, nous sommes nombreux à ne pas prendre le temps de lire. Nous croyons que c'est du temps perdu et que nous avons mieux à faire. Partageons ensemble quelques bienfaits sur la lecture.

LES BIENFAITS DE LA LECTURE

1 – Bienfaits de la lecture : voyager de chez soi

Nous sommes nombreux à rêver de nous évader et de voyager à l'étranger, mais malheureusement, soit on manque de temps ou alors les finances ne nous le permettent pas. Alors, bien sûr, il y a d'incroyables documentaires et reportages disponibles à la télévision, mais voyager par la lecture, c'est voyager autrement.

Dans les documentaires, nous avons de belles images, mais dans les livres, nous avons les sentiments, les ressentis, les rêves des personnages. Oui, nous incarnons pendant quelques heures de lecture ce Japonais ou cette Africaine à l'autre bout du monde. Nous ressentons leurs émotions et nous partageons leurs rêves.

En fait, la lecture vous plongera dans une autre peau, une autre vie, un autre pays et vous apprendrez beaucoup sur vous et sur le monde. Voyager, c'est ça.

« Pour voyager loin, il n'y a pas de meilleur navire qu'un livre. »

2 – S’ouvrir aux surprises de la vie

Bien souvent, dans la vie de tous les jours, on dit aimer l’aventure, mais dans la réalité, ce n’est pas vrai. Oui, nous n’aimons pas être surpris, nous préférons lorsque tout se passe comme prévu. C’est pourquoi nous sommes aussi stressés et frustrés.

La lecture vous aidera à vous apaiser. Car, dans les livres, on rencontre des personnages, tout n’est que surprise, suspense et dans tout bon livre, tout est fait pour que nous, lecteurs, soyons pris au dépourvu. D’ailleurs, les meilleurs écrivains « malmèment » notre cœur en jouant avec lui. Ils se font une grande joie à ne pas nous donner ce que nous voulons, ils nous frustreront et nous adorons ça.

En fait, la lecture nous apprend à aimer se laisser surprendre par la vie. Quand la vie viendra nous jouer ses tours, nous nous souviendrons combien nous avons aimé cela dans notre lecture, et peut-être nous laisserons nous prendre au jeu de la vie.

3 – La lecture comme source d’inspiration

Je parle de surprise de la vie, mais rien n’est un hasard dans la vie. Dans votre lecture, vous trouverez « comme par magie » les mots que vous aviez en tête. En effet, le personnage aura l’attitude ou le discours que vous voudriez tenir ou que vous aviez besoin d’entendre.

D’ailleurs, faites le test dès maintenant, ouvrez un livre au hasard et lisez la page. Observez si une phrase vous plait plus que les autres. Demandez-vous pourquoi? Les mots, les livres, la lecture sont magiques !

Certains livres mettent en scène des personnes dont le courage est sans égal, vous saurez vous en inspirer. D’autres livres ont été écrits avec une telle douceur qu’ils seront un baume pour votre cœur.

En fait, cela s’appelle la bibliothérapie, c’est l’art de prendre soin de soi à travers les livres.

Sur ce, bonne lecture! Martine

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé, dans l’entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez y déposer vos vieilles piles, vos crayons et marqueurs qui n’écrivent plus, vos attaches à pain et vos bouchons de liège. Nous prenons aussi les cartouches d’encre à imprimante.



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0






biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca



450-831-2274

Martine Parent et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

Conférences gratuites pour parents — printemps 2024

| | |
|--|--|
| <p>Mardi 16 avril</p> <p>18 h 30 à 20 h 30</p> <p>Saint-Lin–Laurentides</p> | <p>Saine gestion des réseaux sociaux et cyberintimidation. Par la Sûreté du Québec</p> <p>Venez découvrir les réseaux sociaux utilisés par vos enfants pour encourager une utilisation responsable d'internet.</p> <p>Parents d'enfants 6 à 17 ans.</p>  |
| <p>Mercredi 17 avril</p> <p>18 h 30 à 20 h 30</p> <p>Sainte-Julienne</p> | <p>Mieux vaut agir que réagir. Par le Réseau.</p> <p>Venez chercher des pistes pour aborder, avec vos enfants, les sujets comme la drogue, l'alcool et l'influence des autres.</p> <p>Parents d'enfants 10 à 17 ans.</p>  |
| <p>Mardi 23 avril</p> <p>18 h 30 à 20 h 30</p> <p>Saint-Roch-de-l'Achigan</p> | <p>Le secondaire, même pas peur. Par Réussite éducative Montcalm.</p> <p>Accompagnez votre enfant dans son passage du primaire au secondaire et dans les changements qui arrivent avec l'adolescence.</p> <p>Parents d'enfants qui commencent le secondaire.</p>  |

Réservez votre place : Carolane 438 843-4826, poste 4 carolanegauthier@reussiteeducativemontcalm.com



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



VEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

THÈMES DE MARS – AVRIL ET MAI

- MARS:** En mars, nous allons discuter du printemps, des érablières, du renouveau et du changement d'heure.
- AVRIL :** En avril, il sera question du grand ménage, de la famille et des semences
- MAI :** En mai, nous échangerons sur la reconnaissance du 6 mai comme la journée du coloriage, nous discuterons de la fête des mères et du mois du lilas.

QUAND : TOUS LES JEUDIS

HEURE : DE 13 H À 16 H

OÙ : À LA MAIRIE (21 Principale)

Activité gratuite,
ouverte à tous!

MDJ SAINT-ESPRIT

Informations générales

La Maison des jeunes de Saint-Esprit est ouverte aux 12 à 17 ans.

Programmation régulière : Lundi-mercredi-jeudi et vendredi : 17 h à 21 h

Mardi : Fermé

Toutes nos modifications d'horaire sont affichées sur nos réseaux sociaux

Pour nous rejoindre : 438-377-4201 / 450-839-7227

mdjsaintesprit@gmail.com

Facebook et Instagram : Mdj Saint-Esprit



66, rue Montcalm

AVRIL 2024

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI |
|---------------------------------|---------|---|--------------------------------|---|
| 15 PLANIFICATION ÉTÉ 2024 | 16 R | 17 SOIRÉE JEU | 18 Sortie Cabane à sucre | 19 Atelier d'écriture Lettre à soi-même |
| 22 Kahoot Environnement | 23 M | 24 Atelier comment faire ? Curriculum Vitae | 25 Libre | 26 ACTIVITÉ CULINAIRE |
| 29 ACTIVITÉ CULINAIRE | 30 É | 01 SOIRÉE JEU | 02 Libre | 03 Just Dance |

Un emploi d'été près de chez toi, ça te tente?

On a LE poste pour toi!



LES DÉGUISEMENTS DE TES AMIS NE SONT JAMAIS À LA HAUTEUR DES TIENS?

animateurs recherchés



SAINÉ - LISIURI
SAINÉ - ALEXIS
SAINÉ - ESPRIT

Salaires concurrentiels

Ambiance de travail exceptionnelle

Soirs et fin de semaine de congé

Expérience stimulante et enrichissante



<https://gvl-inc.com/emplois/candidatures-rive-nord/>

SAINT-ESPRIT Le petit Fenway



RAWDON



Améliore ton jeu!

Pour les joueurs et joueuses de 7 à 13 ans

HORAIRE DU CAMP

- 7h30-9h00 : Service de garde (40\$ supplémentaire pour la semaine)
- 9h00-12h00 : Baseball
- 12h00-12h30 : Dîner (lunch froid)
- 12h30-16h00 : Activités sportives
- 16h00-17h30 : Service de garde

INFOS INSCRIPTION
(514) 250-9746
www.cpbql.com

Coût: 260\$ +tx / semaine
Émission de relevé 24 pour frais de garde

SEMAINE DU
➔ 1er juillet

Améliore ton jeu!

Pour les joueurs et joueuses de 7 à 13 ans

HORAIRE DU CAMP

- 7h30-9h00 : Service de garde (40\$ supplémentaire pour la semaine)
- 9h00-12h00 : Baseball
- 12h00-12h30 : Dîner (lunch froid)
- 12h30-16h00 : Activités sportives
- 16h00-17h30 : Service de garde

INFOS INSCRIPTION
(514) 250-9746
www.cpbql.com

Coût: 260\$ +tx / semaine
Émission de relevé 24 pour frais de garde

SEMAINE DU
➔ 8 juillet

TENNIS ET PICKLEBALL

Le beau temps approche, la saison de tennis et pickleball extérieur arrive bientôt!

Voici un petit rappel des règles d'utilisation du terrain de la municipalité.

- Être résident de Saint-Esprit ou Saint-Roch-Ouest;
- Se procurer une clé au bureau de la Municipalité au coût de 5 \$ taxes incluses. Cette clé donne accès au terrain, selon l'horaire d'utilisation;
- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;
- Réserver le terrain au plus 24 heures à l'avance, pour une période d'une heure au maximum à la fois. Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée du terrain;
- Inscrire la date, l'heure et tous les noms des joueurs sur la feuille appropriée;
- Un membre peut remplacer un joueur non inscrit, en tout temps;
- Toute personne qui enlève une feuille de réservations ou qui endommage le matériel de la Municipalité est passible de la pénalité édictée;
- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain (seuls les joueurs y sont admis);
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ);
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis ou le pickleball;
- Le terrain doit être barré en tout temps;
- Il est interdit de reproduire ou prêter la clé du terrain;
- Il est interdit de fumer sur le terrain;
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utiliser leur bon sens pour éviter les conflits;
- Les animaux, bicyclettes, patins et planches à roulettes, la nourriture, les boissons alcoolisées et les contenants de verre sont interdits en tout temps sur le terrain de tennis/pickleball, le terrain de pétanque et les jeux d'eau.

Tout utilisateur des terrains est tenu de respecter les règlements et les dispositions générales sans quoi il se verra automatiquement confisquer sa clé et par le fait même, refuser le droit d'accès au terrain pour une période indéterminée.

La municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis / pickleball.

Horaire de réservations préliminaire :

| Jour | Heure | Dates | Activité |
|-------|-------------|------------|------------|
| Mardi | 18 h à 22 h | Saisonnier | Pickleball |
| Jeudi | 18 h à 22 h | Saisonnier | Pickleball |

Autres périodes : Usage libre à la population sur réservation.



Camp de jour été 2024

Pour les jeunes
de 5 à 12 ans
(maternelle complétée)



Période d'inscriptions du 26 mars (10 h) au 10 mai
au www.gvl-inc.com sous l'onglet "camps"
(450) 477-3003
www.facebook.com/groups/cdjsaintesprit/



Lieu: École primaire Dominique-Savio
39, rue des Écoles, Saint-Esprit

8 semaines
d'activités

9 thématiques
différentes

Semaine 1 – 25 au 28 juin: olympiades

Semaine 2 – 2 au 5 juillet : construction et création

Semaine 3 – 8 au 12 juillet: Halloween

Semaine 4 – 15 au 19 juillet: multisports

Semaine 5 – 22 au 26 juillet: cirque

Semaine 6 – 29 juillet au 2 août: cheerleading et hockey cosom

Semaine 7 – 5 au 9 août: porte ton art

Semaine 8 – 12 au 16 août: fou de la science

***Important: le camp est fermé le 24 juin ainsi que le 1er juillet.**

TARIFICATION

Tarifcation contribuable
résident de Saint-Esprit
et de Saint-Roch-Ouest.

Tarif à la semaine

| | Camps | Service de garde |
|-----------------|----------|------------------|
| Semaines 1 et 2 | 52,00 \$ | 28,00 \$ |
| Semaines 3 à 8 | 65,00 \$ | 35,00 \$ |

Les collectifs 2024

Avril

| | | |
|---|---|---|
| 16  | 23  | 30  |
|---|---|---|

Mai

| | | |
|---|---|---|
| 07  | 14  | 21  |
|---|---|---|









Le mardi 7 mai :

Les résidus verts sont des déchets organiques : herbe coupée, feuilles mortes, résidus de nettoyage printanier et de jardinage, etc.

Le mardi 14 mai les encombrants

ENCOMBRANTS

Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

| | | |
|--|---|---|
|  |  |  |
| La ferraille | Les tapis et les tentures | Les petits objets divers |
|  |  |  |
| Les meubles en bois et le mobilier | La literie | Les cartons pliés / fagottés |

En mai il y aura des collectes des résidus domestiques dangereux (RDD)

- **Samedi 11 mai**, de 8 h à 16 h, à Saint-Jacques au garage municipal, 186, rue St-Jacques.



COLLECTES RDD ET SERPUARIENS^{MD} DE LA MRC DE MONTCALM 2024



La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/ville, offre à sa population un service gratuit de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage* et de matériel électronique. Le service comprend 5 collectes municipales annuelles. Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

EXEMPLES DE RDD ET SERPUARIENS^{MD} ACCEPTÉS

CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer



SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

*Pneus hors d'usage déjantés d'un diamètre global n'excédant pas 48,5 pouces

SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détergifs
- Eau de javel



SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

PRODUITS ÉLECTRONIQUES

- Dispositifs d'affichage (Téléviseurs et moniteurs d'ordinateurs)
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau et portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo, GPS et ensembles de cinéma maison
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

DATES DES COLLECTES ACCESSIBLES À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA MRC DE MONTCALM

8 h à 16 h

SAINT-JACQUES

11 mai
186, rue St-Jacques
Garage municipal

SAINT-CALIXTE

20 juillet
315, rue Lajoie
Garage municipal

SAINT-LIN-LAURENTIDES

3 août
217, rue Industrielle
Écocentre

SAINTE-JULIENNE

7 septembre
2456, route 125
Garage municipal

SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

14 septembre
1051, rue Principale
Garage municipal



MRC DE MONTCALM

📍 1540, rue Albert, Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
☎ 450 831-2182, poste 7045 | Sans frais : 1 888 242-2412
✉ gmr@mrcmontcalm.com
🌐 mrcmontcalm.com



Service de Sécurité Incendie Saint-Lin-Laurentides

Brigade de prévention estivale

S'UNIR POUR PRÉVENIR!

La période estivale est idéale pour le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Lin-Laurentides pour faire de la prévention auprès de nos citoyens.

Cette Brigade a comme objectif de sensibiliser nos citoyens aux risques d'incendies dans leur environnement quotidien. Les intervenants s'assureront de vérifier vos installations d'avertisseur de fumée et de monoxyde de carbone afin de s'assurer qu'ils soient conformes aux dispositions réglementaires sur la prévention des incendies. De petits outils précieux qui peuvent jouer un grand rôle dans vos propriétés ! Ils servent à réduire les pertes de vie, les blessures corporelles et parfois aussi, les dommages matériels importants lors d'un incendie.

Du 15 mai au 15 septembre, une équipe de pompiers circulera sur le territoire, de porte en porte, dans les résidences familiales entre 10h et 16h les jours de semaine.

Profitez de l'occasion pour échanger avec eux et ils se feront un plaisir de répondre à vos questions!

Sur ce, bon été et jouer prudemment!

Votre Service de sécurité incendie de Saint-Lin-Laurentides

PERMIS DE BRÛLAGE POUR UN FEU À CIEL OUVERT

La SOPFEU rappelle qu'au printemps, même si le temps est frais et que la neige tapisse encore le sol à certains endroits, l'herbe sèche, les feuilles mortes et les broussailles sont propices à la propagation d'un incendie en terrain dégagé. À cette période de l'année où les résidents nettoient leurs terrains, il ne suffit que de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour faire monter le niveau de danger d'incendie.

Dans ces circonstances, avant d'allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire de se procurer un permis de brûlage.

Afin de demander un permis de brûlage, veuillez remplir le formulaire sur le site de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest :

<https://www.saint-roch-ouest.ca/fr/services-aux-citoyens/formulaire-demande-de-permis-de-brulage/>



Une fois la demande reçue et analysée, un membre du Service de la prévention et de la sécurité incendie entrera en contact avec vous afin de vous permettre de récupérer le document.

Des frais de 20 \$ sont demandés pour l'émission d'un permis de brûlage. Ce permis est valide 2 jours et est sujet à l'approbation du service de prévention et sécurité incendie.

Les frais devront être acquittés sur réception de la facture envoyée par courriel avant que le permis puisse être délivré. Il faut compter un délai de 24-48 heures (jours ouvrables) pour le traitement de la demande.

• IMPORTANT

L'obtention d'un permis de brûlage n'est pas automatique et dépend de plusieurs facteurs, dont l'indice de feu.

Avant d'allumer votre feu, il est important de vérifier l'indice auprès de la SOPFEU et d'aviser la centrale au 1 800 567-9372.

En effet, lorsque le service des incendies se déplace, la facture nous est envoyée. **MERCI DE VOTRE COLLABORATION!**

Le Conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest

JOURNÉE NATURE 2024

8 Juin

8 h 30 à 14 h

Parc de la Rivière
(terrain de balle)



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

JOURNÉE VERTE

- DISTRIBUTIONS DE FLEURS/ PLANTS COMESTIBLES **
- ARBRES OFFERTS GRATUITEMENT
- DISTRIBUTION DE COMPOST AU GARAGE MUNICIPAL
- KIOSQUES D'ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX
- KIOSQUE DE TROC (BOUTURES - MEUBLES-VÊTEMENTS-JOUETS-ETC.)
- ACTIVITÉS DES POMPIERS
- MUR D'ESCALADE MOBILE
- ZONE SPORTIVE ET JEUX POP-UP
- DE L'ANIMATION ET DE LA MUSIQUE D'AMBIANCE
- RESTAURATION SUR PLACE

**Distribution de fleurs et plants
pour les citoyens de Saint-Esprit et
Saint-Roch-Ouest seulement

FÊTE DE LA PÊCHE

- PROGRAMME PÊCHE EN HERBE DE 6 À 17 ANS

INSCRIPTIONS

AVANT LE 22 MAI 2024.

POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-ESPRIT ET SAINT-ROCH-OUEST.

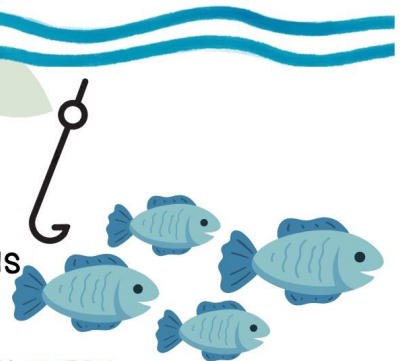
OUVERTURE À TOUS APRÈS CETTE DATE

INSCRIPTION AU: LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA

50 PLACES DISPONIBLES

OBLIGATOIRE : ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
APRÈS AVOIR SUIVI LA FORMATION DE PÊCHE EN HERBE 2024,
ILS POURRONT BÉNÉFICIER D'UN PERMIS DE PÊCHE VALIDE
JUSQU'À LEUR 18 ANS ET D'UNE CANNE À PÊCHE

BASSIN SUR PLACE POUR LES PLUS PETITS!



Événement
Écoresponsable 